

# SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE TERRITOIRE DE LA COTE OUEST

# ATELIER 3 FAIRE VILLE

Réunion du 30 Septembre 2015



#### Le contexte : un SCOT « révisé »

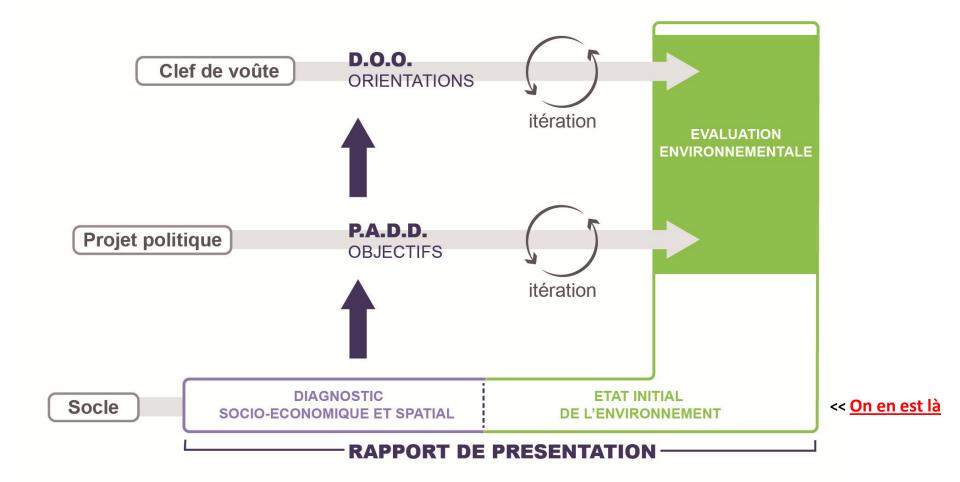
la démarche de révision du SCOT1 obéit à trois principes :

- ✓ <u>la mise en conformité</u> aux dispositions législatives (« grenellisation », loi ALUR),
- ✓ <u>l'actualisation</u> des données et analyses relatives aux besoins répertoriés en matière de développement et d'aménagement,
- ✓ <u>la pérennisation</u> de ce qui dans le contenu n'est affecté ni par la mise en conformité ni par l'actualisation.

Ce n'est pas un nouveau document mais le schéma de 2013 révisé pour autant que son économie générale ne soit pas profondément modifiée.



#### Le contexte : un SCOT « révisé »



3

#### Le contexte : un SCOT « révisé »

# Le rapport de présentation

Livre 1 - Diagnostic socio-économique et spatial : 3 dimensions

Livre 2 L'organisation La consommation et Les dynamiques de L'état initial de générale du territoire développement les usages de l'espace l'environnement 5 sections: « le cadre » « les armatures » « l'espace » les espaces paysages et milieux naturels

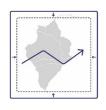
les ressources naturelles les pressions et pollutions

> le cadre de vie et les paysages urbains

les risques







# 1 - Les dynamiques de développement

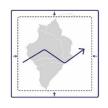
La prévision démographique : constat

> La dynamique de développement démographique reste marquée dans l'Ouest de La Réunion avec, cependant, un infléchissement par rapport aux rythmes qui furent ceux des décennies précédentes.

	1982-1990	90 - 99	99 - 07	07-12	
Solde naturel	+ 1,9	+1,8	+1,5	+1,3	→ La transition démographique à l'oeuvre
Solde migratoire	+ 0,5	+0,4	0	- 0,4	—> La <b>rupture</b> économique
TOTAL	+2,4	+2,2	+1,5	+0,9	Demain : un ralentissement démographique inéluctable







# 1 - Les dynamiques de développement

La prévision démographique : constat et enjeux

Le scénario d'évolution démographique retenu S\* est le suivant :

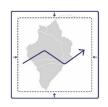
Population 2012 : 213 000 habitants Population 2030 : 250 000 habitants

Accroissement : selon un rythme annuel de +2 150 hab.

- Ce ralentissement de la croissance démographique ne va pas rester sans conséquences sur <u>la détermination des objectifs d'offre de nouveaux</u> <u>logements.</u>
- Conséquence : + 2000 logements disponibles / an, un maximum ?







# 1 - Les dynamiques de développement

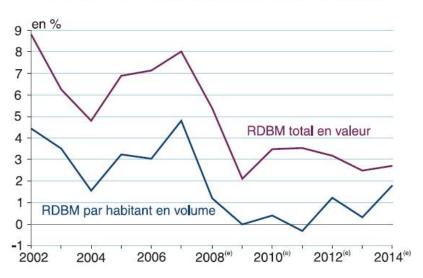
La prévision économique : constat

Les dernières années ont été « médiocres » : La rupture économique explicative du solde migratoire négatif

#### Evolution du PIB en volume



#### Évolution de revenu disponible brut des ménages









# ATELIER 3 faire ville, un enjeu d'aménagement du territoire

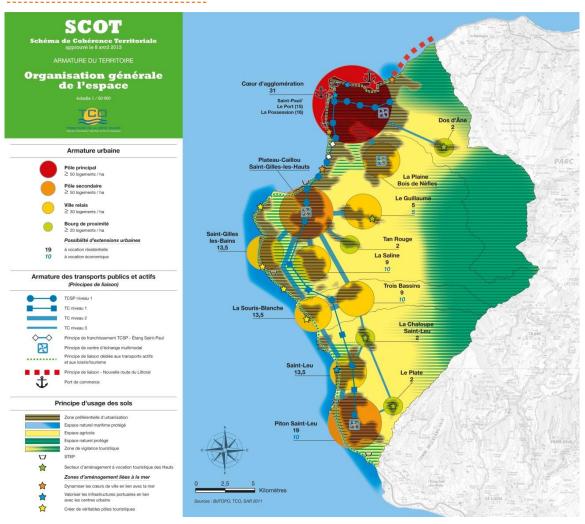
- Mieux et plus « faire ville » dans les Mi-Pentes et les Hauts : y apporter des services et des foyers de développement là où la majorité de la population vit.
- Intensifier l'urbanisation, le logement et la population là où déjà sont localisés la majeure partie des emplois, équipements et services : d'abord le Cœur d'Agglomération mais aussi les pôles secondaires de Plateau Caillou (Saint Paul) et de Piton Portail (Saint Leu).





# 2 – L'organisation générale du territoire

# L'armature urbaine







# **FAIRE VILLE dans les MI-PENTES et HAUTS**



Saint Paul - La Saline

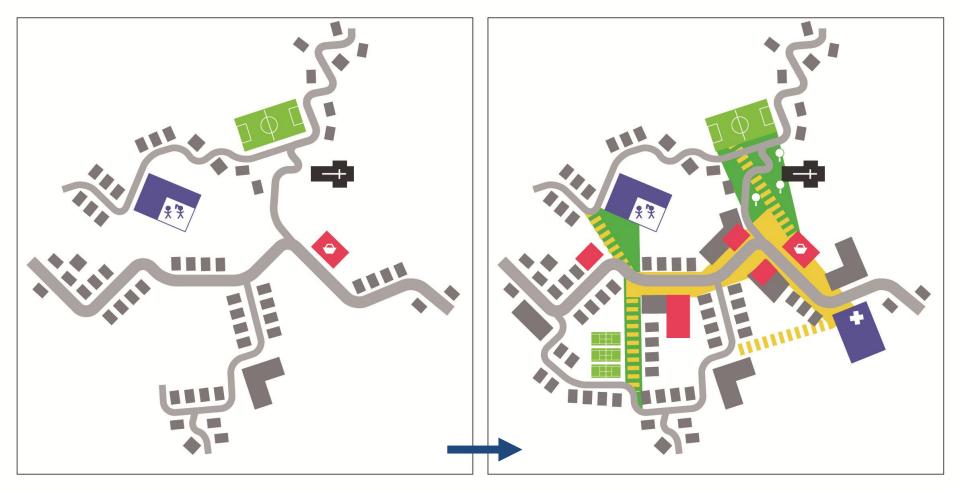


Trois Bassins - Centre Ville



La Possession Dos d'âne

# Faire ville : c'est faire plus de services marchands, commerces, artisans, plus d'emplois



Faire mieux s'agissant de l'espace public, des services et équipements publics



# FAIRE PLUS ?? et MIEUX.....







# FAIRE VILLE dans le CŒUR D'AGGLOMERATION ...







Le Port

La Possession / Moulin Joli

Saint Paul – Centre Ville





#### ... FAIRE VILLE dans les POLES SECONDAIRES





Saint Paul - Plateau Caillou

Saint Leu - Piton Portail

Faire plus de logements (plus d'habitants), là où déjà la majorité des services et la majeure partie des emplois sont localisées